



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Attractivité économique de la France

Question au Gouvernement n° 4703

Texte de la question

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

M. le président. La parole est à Mme Sophie Mette.

Mme Sophie Mette. Au cours des cinq dernières années, avec « Choose France », ce sont quasiment 20 milliards d'euros d'investissements qui ont été annoncés ainsi que la création de 20 000 emplois. En dépit de la situation sanitaire, l'édition 2022 est une grande réussite : plus de 4 milliards d'euros d'investissements directs étrangers vont venir financer une vingtaine de projets et 10 000 emplois supplémentaires.

Plus largement la France est, en 2021 pour la deuxième année consécutive, le pays d'Europe le plus attractif. De 2017 à 2020, 5 300 investisseurs étrangers y ont été recensés, soit 1,3 fois plus que sous la législature précédente. C'est le fruit des réformes ambitieuses de notre marché du travail, de notre fiscalité et de notre droit des entreprises.

Comme en 2019, ces investissements s'inscrivent sur l'ensemble du territoire, la moitié des projets annoncés hier verront le jour dans des villes de moins de 20 000 habitants. En Gironde, ce regain d'attractivité produit des résultats concrets : le géant américain de l'agroalimentaire Mondelez a investi à Cestas en déployant de nouvelles lignes de fabrication de biscuits, gâteaux et biscottes ; Merck, premier groupe de sciences et technologies allemand, accélère le développement de ses sites de bioproduction avec 175 millions d'euros répartis entre la Gironde et l'Alsace. Dans ma circonscription, dans la communauté de communes de Montesquieu, à Martillac, 100 créations de postes sont annoncées. Tout cela renforce le positionnement de notre pays en tant que plateforme de référence pour la production d'anticorps monoclonaux et de produits nécessaires à la fabrication de vaccins et de thérapies.

La France a retrouvé son attractivité dans l'ensemble de nos territoires urbains comme ruraux...

M. Pierre Cordier. Ah oui, vachement ! Il n'y a qu'à voir ce qui se passe dans les Ardennes !

Mme Sophie Mette. ...que nous devons continuer à promouvoir.

Madame la ministre déléguée chargée de l'industrie, comment amplifier l'attractivité de nos territoires ruraux à l'international pour garantir une activité qui profitera à tous leurs habitants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Le Président de la République avait

fixé en 2017 un objectif économique très clair : la reconquête industrielle. Quatre ans plus tard – le Premier ministre l'a suffisamment rappelé, comme vous-même, madame Mette, à l'instant –, les résultats sont au rendez-vous. L'attractivité de notre pays a été renforcée, des milliers d'emplois créés dans le cadre de projets d'investissement étrangers. Hier, la visite à Chalampé du Président de la République, que j'accompagnais, a été l'occasion d'annoncer 4 milliards d'investissements supplémentaires et la création de 10 000 emplois industriels.

Vous avez évoqué le site Merck de Martillac, extrêmement compétitif, où 100 emplois vont être créés afin de renforcer notre résilience en matière de santé : il s'agit là d'un exemple représentatif de notre politique, puisque plus de 800 millions seront alloués au seul secteur de la santé, marquant un tournant dans l'activité, comme annoncé hier. Je le répète, nous avons rendu les sites nationaux de nouveau attractifs ; la majorité peut s'enorgueillir d'avoir fait de la France, depuis trois ans, le pays le plus attractif d'Europe pour les investisseurs étrangers, grâce à la baisse de la fiscalité du capital, à celle de l'impôt sur les sociétés, à celle des impôts de production. La majorité peut être fière d'avoir fait du travail la pierre angulaire de notre action en vue de l'émancipation des Français : en faisant en sorte qu'il paie mieux, nous avons entraîné la création de 1 million d'emplois ! La majorité peut être fière d'avoir simplifié les procédures : ce progrès concret contribue au dynamisme des sites industriels. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Mette](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4703

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)